



BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT-DIVY n° 392 du Samedi 27 février 2010 MARS 2010

ETAT CIVIL

★ Naissance

– Noam NOURLY, 3 impasse Duguesclin, le 15 février

★ Décès

– François SPARFEL, 2 Kerzu, 78 ans

URBANISME

★ Demandes de Déclaration Préalable

– Jean-Paul BONAVENTURE, 7 rue Victor Hugo Ravalement

– Jean-Philippe MORVAN, 11 rue des Myosotis Clôture +
Abri jardin

★ Demande de Permis de Construire

– Alexis TOULLEC, 10 route de Lésivy Maison

★ Accords de Permis de Construire

– Patrick GOURIOU, Kerescar Garage + carport

– CORRE/LE GUEN, 1 rue des Violettes Maison

INFOS DU MOIS

ELECTIONS REGIONALES

Elles se dérouleront les **14 et 21 mars** à la Mairie dans la **salle du Conseil Municipal**. Le bureau de vote sera ouvert de 8 h à 18 h.

ANALYSE D'EAU DU RESEAU PUBLIC

Analyses effectuées le **20/01/2010** et le **4/02/2010** - Eau conforme aux normes de qualité. Teneur en nitrates de **37 mg/l** et de **43 mg/l**.

MENU DE LA CANTINE (à titre indicatif)

L.01.03	Céléri/Filet poulet-Petits pois/Semoule au lait nature
M.02.03	Salade-Dés fromages/Emincé porc-Pommes noisette/Yaourt
J.04.03	Velouté légumes/Bœuf braisé-Lentilles/Compote
V.05.03	Taboulé/Filet hoki pané-Poêlée légumes/Fromage blanc
L.08.03	Betteraves vinaigrette/Rôti porc-Carottes/Far breton
M.09.03	Macédoine/Lasagnes bolognaises/Petits suisses sucrés
J.11.03	Coquillettes/Burger bœuf-Purée céleri/Ananas au sirop
V.12.03	Tomate ½ œuf/Filet colin-Pommes vapeur/Yaourt sucré
L.15.03	Crêpe/Jambon grill-Gratin choux-fleurs/Compote pommes
M.16.03	Tomate et maïs/Hachis parmentier/Yaourt pulpe fruits
J.18.03	Velouté légumes/Raviolis/Petits gâteaux
V.19.03	Carottes râpées/Saumonette-Riz/Fruit
L.22.03	Quiche lorraine/Goulash bœuf-Jardinière légumes/Yaourt
M.23.03	Salade grecque/Aiguillette poulet-Coquillettes/Compote
J.25.03	Rosette/Truffade/Génoise
V.26.03	½ pamplemousse/Colin-Ratatouille-Semoule/Fromage frais
L.29.03	Salade printanière/Rôti dinde-Purée cantalienne/Compote
M.30.03	Pâté campagne/Bœuf méridionale-Farfalles/Yaourt sucré
J.01.04	Velouté légumes/Chipolatas-Haricots blancs/Fruit
V.02.04	Salade aux dés fromages/Brandade poisson/Chou vanille

RECENSEMENT DES JEUNES PARCOURS CITOYEN

Modalités de recensement des françaises et des français nés en **MARS 1994**

Les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en mairie dès leurs 16 ans révolus. Les jeunes sont donc invités à passer en mairie, munis du livret de famille des parents.

INFOS UTILES

LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Participez à la campagne de dépistage du cancer du colon de 50 à 74 ans. Protégez-vous, demandez le test à votre médecin ou à votre pharmacien. ADEC 29 ☎ 02.98.33.85.10

HORAIRES DE LA DECHETTERIE DE ST-ELOI

Horaire d'été du **1^{er} mars au 31 octobre 2010** du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h

DEPOTS DE DECHETS DE JARDIN DANS LA REMORQUE COMMUNALE AU BOURG

☞ Pour les déchets de jardin seulement : du Vendredi 17 h au Lundi 8 h 30 et du Mercredi 18 h au Jeudi 8 h.

Mercredi		Vendredi	
03.03	Kérellou	05.03	Rue Louis Aragon
10.03	Rue des Alouettes	12.03	Rue Jonquilles/Bleuets
17.03	Orée du bourg	19.03	Kerhuel
24.03	Lésivy	26.03	Versant Sud
31.03	Rue Louis Aragon	02.04	Kérellou

SECRETARIAT DE LA MAIRIE

☎ **02.98.20.20.90** - Fax : **02.98.20.29.18**

e-mail : mairie-st-divy@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00 - Samedi de 9 h 00 à 12 h 00

PROCHAIN BULLETIN LE SAMEDI 27 mars
Annonces à déposer en Mairie pour le **lundi 15**.

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 FEVRIER 2010

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Jean-Jacques COZIAN, Maire.

LOCAL INFIRMIERS

Convention avec la Communauté de Communes

L'aménagement du local infirmiers se fera en partenariat avec la Communauté de Communes qui a la compétence Habitat Social puisque l'étage est dévolu à cet usage.

Pour ce qui concerne le local infirmiers, on s'orientera vers une solution mixte Commune/Communauté de Communes régie par la suite en copropriété : le rez de chaussée appartenant à la commune et l'étage (logement social) à la Communauté. Il a été proposé d'y affecter un logement d'urgence. La répartition des frais de construction s'effectuera au prorata des surfaces.

La maîtrise d'ouvrage sera assurée par la commune, avec l'assistance à maîtrise d'ouvrage apportée par les services de la Communauté (rédaction des programmes, des appels d'offres, suivi de chantier).

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer une convention en ce sens avec la communauté de communes.

ECOLE NUMERIQUE RURALE - Convention

L'école Jean de La Fontaine est retenue dans le programme Ecole Numérique Rurale. Pour finaliser le dossier il est nécessaire d'établir une convention ENR avec le Ministère de l'Education Nationale

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention adéquate avec le Ministère de l'Education Nationale, représenté par L'Inspecteur d'Académie.

SUBVENTION HAITI

Le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention de 500 euros pour les sinistrés d'Haïti, à verser à la Mission Saint Jacques de Guiclan qui depuis des années œuvre dans ce pays.

BUDGETS

COMPTES DE GESTION DE Monsieur DROUMAGUET

Le Conseil Municipal, après avoir constaté l'exacte similitude entre les comptes administratifs et le compte de gestion, approuve les comptes de gestion de Monsieur Droumaguet, trésorier de Brest Banlieue.

COMPTES ADMINISTRATIFS

• Budget principal

La section de fonctionnement

Les recettes s'élèvent à 925 328 € pour une prévision de 828 238 € soit un en plus de 12%. Les principales recettes proviennent des impôts et taxes (58 %), des dotations et participations pour 25 %, et des produits des services (cantine, garderie, salle polyvalente). A noter que les recettes de locations de la salle (12 000 €) couvrent comme prévu les coûts de chauffage et de personnel pour l'entretien.

Les dépenses s'élèvent à 622 006 € pour une prévision de 639 778 € soit un en moins de 3 %.

Les principales dépenses proviennent des charges de personnel pour 44 %, des charges à caractère général pour 24 % et des autres charges de gestion courantes pour 21%.

La section de fonctionnement dégage ainsi un excédent de 303 322 € sur lequel la somme de 260 000 € est affectée à l'investissement pour 2010 et la somme de 43 322 € reportée à la section de fonctionnement 2010.

La section d'investissement

Les dépenses s'élèvent à 479 000 €. On y trouve les opérations financières pour 256 472 €, les opérations non affectées pour 66 487 €, des restes à payer pour la salle polyvalente pour 55 200 €, des factures pour la cantine, garderie, foyer club pour 67 800 €

Les recettes s'élèvent à 400 530 €. Elles sont constituées par les opérations financières (affectation du résultat, compensation de la TVA et les subventions).

La section d'investissement accuse ainsi un déficit de 78 863 €, ce qui est normal puisque les recettes d'autofinancement (l'affectation des résultats) sont affectées sur l'exercice suivant.

Le bilan annuel cumulé toutes sections confondues fait apparaître un résultat global positif de 312 419 €. Cette somme constituera une part de l'autofinancement de la construction des nouveaux bâtiments scolaires.

BUDGETS ANNEXES

Le budget assainissement fait apparaître des dépenses de fonctionnement de 56 196 € et des recettes de fonctionnement de 61 263 € dégageant ainsi un excédent de 5 067 €.

La section d'investissement fait apparaître un total de dépenses de 411 885 € et un total de recettes de 30200 €. Cette section accuse ainsi un déficit théorique de 381 665 €. Ce déficit tient du fait que l'emprunt prévu pour la construction de la nouvelle station (400 000 €) n'a pas été réalisé car la trésorerie disponible de la commune a permis de payer ces travaux sans emprunter. Ceci a permis de différer d'un an les annuités de remboursement. Cet emprunt sera réalisé en 2010.

Le Budget lotissements du Kef fait apparaître des dépenses de fonctionnement de 128 869 € et des recettes de fonctionnement de 502 412 € dégageant ainsi un excédent de 373 543 €.

La section d'investissement fait apparaître un total de dépenses de 47 268 € et un total de recettes de 47268 €. Ce budget dégage ainsi un excédent global de clôture de 373 453 €.

Le budget lotissement du Bourg et le budget local commercial ne comportaient que des inscriptions pour ordre. Aucune opération budgétaire n'a été réalisée sur ces budgets au cours de l'exercice (à noter qu'aucun emprunt n'a été contracté pour l'achat du bâtiment, ce qui explique qu'aucun frais financier n'impacte ce budget).

TAUX D'IMPOSITION

La situation financière de la commune, malgré les aménagements et les investissements en cours permet de faire face aux financements des projets sans augmenter les impôts communaux. Il est donc décidé de maintenir les taux actuels qui n'ont pas bougé depuis 20 ans, à savoir :

- Taxe d'habitation 12.79 %
- Taxe sur le foncier bâti 15.48 %
- Taxe sur le foncier non bâti 38.99 %

BUDGETS PRIMITIFS

• **Commune**

La section de fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à 1.208.356 €. L'excédent des recettes par rapport aux dépenses réelles (épargne brute) s'élève au montant exceptionnel de 536 843 €.

Les recettes sont constituées essentiellement par :

Les produits des services pour 8 %, les impôts et taxes pour 58 %, les dotations et participations pour 25 %.

Les dépenses sont constituées essentiellement par :

Les charges à caractère général pour 24 %, les charges de personnel pour 44 %, les autres charges de gestion courante pour 21 %.

Cette année, il est prévu que le budget dégage un important excédent qui devrait permettre de réaliser l'extension de l'école en recourant très peu à l'emprunt, ce qui devrait rendre l'opération pratiquement indolore pour les budgets à venir et par voie de conséquence sur les impôts locaux.

La section d'investissement

Elle s'équilibre en recettes et en dépenses à 1.491.763 €.

En dépenses on trouve : les opérations financières pour 188 800 €, les opérations non affectées pour 330.692 €, des restes de factures à la cantine pour 6 000 €. La grosse opération est l'école Jean de La Fontaine pour 960 500 €.

En recettes on trouve :

Les opérations financières (récupération de la TVA, l'affectation des résultats précédents et l'épargne prévisible) pour 923 513 €, les subventions attendues pour 93 700 € et une inscription d'emprunt de 160 000 € pour l'école qui ne sera sans doute pas réalisé car en 2011, une part d'autofinancement complémentaire pourra y être affectée.

LES BUDGETS ANNEXES

• **Le Budget assainissement**

La section de fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 115 400 €. Cette année une inscription plus importante est imputée en dépenses de traitement des eaux usées, car on ne maîtrise pas encore avec précision le coût d'exploitation de la nouvelle station d'épuration. A partir de cette année, le budget s'équilibre sans participation de la commune et dégagera par la suite une provision pour entretien des réseaux.

La section d'investissement s'équilibre en recettes et en dépenses 445 650 €. On trouve en dépenses le déficit précédent de 381 000 €, car on a payé notre part, soit la moitié de la station sur nos fonds propres sans faire appel à l'emprunt. On y trouve aussi une provision de 32 750 € pour travaux sur les réseaux.

En recettes on trouve la somme de 400 000 € pour l'emprunt qui sera réalisé cette année, un excédent de fonctionnement de 21 000 € et des amortissements pour 21 000 €.

• **Le Budget du lotissement du Kef**

Il s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 585 543 €. Ce budget s'éteindra avec la fin de la réalisation du Kef 4. A la clôture, ce budget qui date de 1995 devrait dégager un excédent global de l'ordre de 340.000 € à reverser au budget principal.

• **Local commercial** (local infirmiers et logement social)

Des provisions sont inscrites en recettes et dépenses à hauteur de 258 000 € afin de pourvoir aux premières dépenses pour les études. Ces deux budgets feront l'objet de décisions modificatives quant au fur et à mesure de l'avancement des études quand les coûts seront mieux appréhendés.



PETITES ANNONCES

- **A vendre** Fiat Punto, 1,7 Diesel noire, 5 portes, direction assistée, 1996, 153 000 km, CT OK, TBE révisée, 2 700 € ☎ 02.98.40.43.57
- **A vendre** C15 first, 1,9 Diesel, 92 000 km, 02/2001, TBE, CT OK, 4 000 € ☎ 06.71.49.52.84 pour plus de renseignements
- **A vendre** chambre à coucher complète fin couleur miel doré de 3 ans à moitié prix cause départ ☎ 02.98.20.23.75
- **A louer** maison à St-Divy (bourg), non mitoyenne, terrain de 600 m², garage, séjour, cuisine aménagée, 3 chambres, 1 salle de bain, chauffage fioul, libre au 1^{er} juillet 2010 – Loyer : 650 € - ☎ 02.98.20.27.28 (soir) - ☎ 06.69.02.22.44

OBJETS TROUVES (disponibles en Mairie) : 1 gant, 1 portable

DIVERS

L'association EPAL, basée à Brest, recrute pour son secteur Vacances et Tourisme Adaptés, des **animateurs et responsables** pour encadrer des séjours proposés à des mineurs et des adultes déficients intellectuels. 130 destinations variées, 300 postes à pourvoir - Séjours se déroulant essentiellement du 24/07 au 21/08 sur 2, 3 ou 4 semaines.

Conditions : Motivation pour s'investir sur ce type de projet, + de 21 ans, permis B + de 1 an, expérience dans l'animation adaptée ou le médico-social (pour les responsables). Obligation de pouvoir suivre une formation (gratuite) dispensée sur Brest ou Rennes.

Pour plus de renseignements et postuler en ligne www.epal.asso.fr ou envoyer lettre et CV à Laurent CANNIC - Responsable Vacances et Tourisme Adaptés - 11 rue d'Ouessant - BP2 - 29801 Brest Cedex 09

DES VACANCES AVEC LE SECOURS POPULAIRE

Comme tous les ans, le Secours Populaire prépare le séjour d'enfants en famille de Vacances.

Si vous êtes prêts à partager votre maison ou votre lieu de vacances avec un enfant de 6 à 10 ans pendant 15 à 18 jours, le Secours Populaire est là pour organiser cet accueil bénévole.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Andrée au ☎ 02.98.44.48.90 (du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00).

CAMPAGNE DE PIEGEAGE 2010

Communes concernées par l'Aber Wrac'h : St-Thonan, Ploudaniel, Trémaouézan, Plouédern, Le Folgoët, Lanarvily, Loc Brévalaire, Kernilis, Kersaint Plabennec, St-Divy, Plouguerneau, Le Drennec

CAMPAGNE INTENSIVE DE PIEGEAGE SUR L'ABER WRAC'H

La FEFIDEC et le Syndicat Mixte des Eaux du Bas Léon recherchent des piégeurs bénévoles afin d'assurer la campagne intensive de piégeage des rongeurs aquatiques qui se déroulera du mois de mars au mois de juin.

L'Aber Wrac'h est très atteinte par ce fléau et ses berges sont fortement dégradées. Des cages seront mises à disposition et une indemnité de **1,50 € par capture sera versée**.

Contact : Clément Le Jeune (Technicien de rivière du Syndicat Mixte des eaux du Bas-Léon) au ☎ 02.98.30.75.24

SANTE & SOCIAL

DATES WE	PHARMACIES LANDERNEAU du Samedi 9 h 30 à 20 h et Dimanche de 9 h 30 à 20 h
07.03	BEGOT-BOUYER 8 rue du Pont
14.03	S CORRE-JOILLAT 32 Quai de Léon D PREMEL-CABIC – Kergreis
21.03	MOIGN – 82 rue Fontaine Blanche
28.03	LEMOINE 15 Place Gal de Gaulle

En cas d'urgence, de nuit ou de week-end, il faudra appeler le 15, pour avoir les coordonnées du médecin de garde, ou organiser les secours

CABINET PARAMEDICAL- 8 rue Stréat Névez

Masseurs kinésithérapeutes ☎ 02.98.20.33.33 tous les jours
urgences respiratoires le WE

MEYTRAUD-LANNUZEL Sandrine – BOUCHER Xavier

Infirmiers ☎ 02.98.20.33.40 - tous les jours

LE GALL Yolande – GUILLOU Bernard

Pédicure podologue ☎ 02.98.20.38.91 tous les jours sauf WE

COMPAGNON Audrey

VIE PAROISSIALE

Messe du mois de mars :

Dimanche 7 et 21 mars à St-Divy à 10 h 30

➤ **ADAL** à St-Divy : **Dimanche 14 mars** à 10 h 30

➤ **Dimanche des Rameaux :**

28 mars à 10 h 30 à Pencran, Trémaouézan, Landerneau

➤ **Célébration pénitentielle :**

Vendredi 26 mars à St-Divy à 15 h

➤ **Confessions individuelles** à Landerneau :

Tous les samedis du Carême du 20/02 au 27/03 de 11 h à 12 h

➤ **Dimanche du Carême** à 10 h, à la maison paroissiale de Landerneau, partage de l'Evangile du jour

➤ **Cérémonie pénitentielle** à Landerneau, St-Houardon
Mardi 30 mars à 15 h et à 20 h 30

SEMAINE SAINTE

➤ **Jeudi 1^{er} avril** à St-Houardon

Messes de la Cène en soirée (horaire à confirmer)

➤ **Vendredi 2 avril** à St-Divy

Chemin de croix et célébration pénitentielle à 15 h

A St-Houardon : 15 h : Chemin de croix

20 h 30 : Célébration de la Passion

➤ **Fête de Pâques :** Veillée pascale

Samedi 3 avril à 20 h 30 à St-Thonan

Dimanche 4 avril : messe à La Forest à 10 h 30

TEMPS FORT DU CATE : Les samedis 6 et 27 mars

Messe des familles : dimanche 7 mars à St-Divy à 10 h 30

VIE ASSOCIATIVE

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

LES AMIS DE LA LECTURE

Réunion mensuelle le mardi 2 mars à 20 H 30

Mardi : 17 h 30 – 18 h 30	Vendredi : 17 h 30 - 18 h 30
02.03 → Le Gall M.J.	05.03 → Laot
09.03 → Kermarrec	12.03 → Guillerm/Kervarec
16.03 → Le Bec	19.03 → Le Gall A.
23.03 → Le Gall M.J.	26.03 → Férec
30.03 → Kermarrec	02.04 → Laot
Mercredi : 10 h 30 - 11 h 30	Samedi : 11 h 00 – 12 h 00
03.03 → Peters/Rozec	06.03 → Dorval
10.03 → Tanguy	13.03 → Mesmeur
17.03 → Durif	20.03 → Le Borgne
24.03 → Dorval	27.03 → Le Goff
31.03 → Peters/Rozec	03.04 → Dorval

MARCHE AVEC NOUS

Départ à 14 h du Bourg de ST-DIVY.

Date	lieu
07.03	BRENNILIS (journée)
14.03	ST DERRIEN
21.03	BRELES
28.03	BOURG BLANC

APEL – ECOLE STE MARIE

Grand loto de l'école Ste Marie organisé par Malou de Brest **dimanche 21 mars** à 14 h salle polyvalente du Valy Lédan.
Venez nombreux !

GRAND ROQUE DE ST-DIVY

Tournoi d'échecs des quatre clochers

Le grand roque de St-Divy organise le **dimanche 28 mars** à la salle socioculturelle du Valy Lédan le **tournoi d'échecs des quatre clochers** ouvert à tous les habitants de St-Divy, La Forest-Landerneau, St-Thonan et Kersaint-Plabennec.

Catégories :

A : nés en 1999 et après,

B : nés entre le 1^{er} janvier 1994 et le 31 décembre 1998 inclus,

C : nés entre le 1^{er} janvier 1940 et le 31 décembre 1993

D : nés avant le 1^{er} janvier 1940

Dans chaque catégorie un tableau masculin et un tableau féminin.

Entraînez-vous, prenez date. Autres précisions début mars dans la presse. **Contacts** : Thierry KEBER ☎ 02.98.20.28.12 – Pierre SALAUN ☎ 02.98.20.23.84

SDS TENNIS DE TABLE prépare activement son 2^{ème}

tournoi national qui se déroulera au complexe du Valy Ledan les **30 avril, 1^{er} et 2 mai** ; fort de la réussite du 1^{er} tournoi qui avait vu 350 participants venus de toute la France (et même de la Réunion), le comité directeur espère franchir la barre des 400 joueurs (des contacts sont en cours avec des sportifs de Paris et d'Evian). Ce n'est pas une mince affaire que de loger tout ce monde, c'est pourquoi un appel est lancé à tous les St Divyens qui voudraient (éventuellement) héberger quelques participants. Si vous êtes intéressé(e) vous pouvez prendre contact avec André KERNEIS ☎ 02.98.20.31.03 ; le club essaiera de trouver une solution. Merci d'avance pour vos propositions.

Prochain match à domicile pour l'équipe fanion : **27/03** avec la réception de Ste Luce sur Loire

UNC – ST-DIVY (Anciens combattants)

La section U.N.C organise un **kig ha Farz** le **jeudi 18 mars** à **St-Thonan** au Restaurant de la Place. Rendez-vous à partir de 12 h au Foyer "Club des genêts" où sera servi un apéritif. Prix du repas : 15 € par personne - Inscription pour le **mercredi 10/03** auprès des responsables : DUMAS Gérard ☎ 02.98.20.27.77 ou BOTHOREL Michel ☎ 02.98.20.22.54

CLUB VTT

Randonnée VTT à St-Divy

Le club VTT de St-Divy organise la 5^{ème} édition de sa **randonnée annuelle** le **dimanche 28 mars**.

Après le succès des années précédentes, nous espérons à nouveau vous voir nombreux découvrir ou redécouvrir les chemins de St-Divy et des alentours. Au programme, il y en aura pour tous les goûts avec 5 distances au choix.

Un circuit "famille" de 11 km (dénivelé 175 m), sans réelles difficultés, permettra aux enfants et aux moins sportifs de se dégourdir les jambes. Le second circuit comporte une petite boucle supplémentaire, plus difficile, qui permettra de porter la distance à 16 km en doublant le dénivelé (350 m). Deux circuits de 25 km et 35 km (dénivelés de 560 m et 830 m) complèteront le programme en vous emmenant sur les communes de la Forest et de Guipavas. Enfin, un parcours de 45 km (dénivelé de 1050 m), qui rejoindra les rives de l'Elorn, devrait contenter les plus costauds.

Rendez-vous à partir de 8 heures à la salle de sports du Valy Lédan pour les inscriptions (attention au changement d'heure). Le tarif sera de 4 € pour les licenciés et 5 € pour les non licenciés (gratuit pour les moins de 18 ans). Ravitaillements sur les circuits, collation à l'arrivée, douches et lavage des vélos, tout est prévu pour vous accueillir et que vous passiez une agréable matinée sportive. Alors, révisez vos vélos, gonflez vos pneus, huilez votre chaîne et à bientôt sur votre monture ... Renseignements auprès de Bernard JACOB ☎ 06.73.39.13.77 – ☎ 02.98.89.77.83).

L'AMICALE LAIQUE de l'Ecole Jean de la Fontaine vous

informe qu'elle organise le **dimanche 25 avril** de 9 h à 18 h à la salle socioculturelle de St Divy la 4^{ème} édition de son **SALON DE L'ARTISANAT** avec pour **thème**, cette année, **le monde féérique**. La restauration est assurée sur place - Entrée : 1,50 € (gratuit pour les moins de 12 ans)

Venez nombreux !

Tous les bénéfices serviront à l'organisation des activités pédagogiques pour tous les enfants de l'Ecole Jean de la Fontaine.

ASSOCIATIONS – MISE A JOUR

ASSOCIATION	PRÉSIDENT	TRESORIER	SECRETAIRE
CLUB CYCLOTOURISTE	JACOB B. 9 rue des Bleuets 02,98,20,33,58	LORIENT A. 20 rue Gaz Landerneau 02,98,85,61,73	
COMITE DE JUMELAGE	KERMARREC C. Mesgrall 02,98,20,31,47	LEZIART A. Kérellou 02,98,20,24,51	LE HIR A. Lost Ar C'hoat 02,98,20,31,69

